



HAL
open science

Des structures néolithiques en bois dans l'anse du Rosais à Saint-Malo (35) (suite)

Xavier Hénaff

► **To cite this version:**

Xavier Hénaff. Des structures néolithiques en bois dans l'anse du Rosais à Saint-Malo (35) (suite).
Bulletin de l'AMARAI, 1998, 11, pp.5-11. hal-04075549

HAL Id: hal-04075549

<https://inrap.hal.science/hal-04075549>

Submitted on 20 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A.M.A.R.A.I.

**Association Manche Atlantique
pour la Recherche Archéologique dans les Iles**



BULLETIN D'INFORMATION N°11

1998

A.M.A.R.A.I.

BULLETIN D'INFORMATION N°11- 1998

SOMMAIRE

	Page
Des structures néolithiques en bois dans l'anse du Rosais à Saint-Malo (35) (suite) <i>Xavier HENAFF, Loïc LANGOUET et Jean-Loïc MEURY</i>	5
Mobiliers préhistoriques du site d'Enez Vihan en Pleumeur-Bodou (22) <i>Gaëlle LE PAGE</i>	13
Galets biseautés d'Enez Vihan en Pleumeur-Bodou et études typologique, fonctionnelle et contextuelle des galets biseautés du littoral trégorois (22) <i>Gilles CHEVALIER</i>	19
Des structures artisanales de l'Age du Fer à la pointe de Séhar en Locquémeau (22) <i>Marie-Yvane DAIRE</i>	49
Chronique des anciens pesons de filet en Bretagne <i>Jacques DERVILLY, Catherine BIZIEN-JAGLIN et Loïc LANGOUET</i>	59
Les pêcheries de l'archipel des Ebihens, Saint-Jacut-de-la-Mer (22) <i>Loïc LANGOUET</i>	65
Iles de la Manche et de l'Atlantique : chronique bibliographique 1995-1998	73

**DES STRUCTURES NEOLITHIQUES EN BOIS
DANS L'ANSE DU ROSAIS, A SAINT-MALO (35)
(suite)**

Xavier HENAFF, Loïc LANGOUET* et Jean-Loïc MEURY***

Un article paru dans le *Bulletin de l'AMARAI*, avait permis de présenter deux ensembles de piquets de bois retrouvés dans l'anse du Rosais en 1971 (Langouët et Meury, 1995). Le premier ensemble comportait 32 pieux, le second, 52 pieux. D'une part, en partant du fait que ces deux ensembles se situaient à 1 m au dessus du zéro des cartes marines et que les bois plantés, organisés manifestement de main d'homme, devaient se trouver hors d'eau lors de leur emploi, d'autre part en tenant compte de la montée du niveau marin connu soit pour la Manche (Shennan, 1989 ; Giot, 1990, 10), soit pour la Bretagne (Morzadec-Kerfourn, 1974, 185), nous étions arrivés à la conclusion que ces ensembles, plantés au bord d'une lagune marine, devaient dater d'entre 5000 et 3000 av. J.-C, donc du Néolithique. Les 84 piquets avaient été plantés dans une tourbière datée par le radiocarbone de 6180-5360 av. J.-C. (GIF 2191) (Morzadec-Kerfourn, 1974, 111-113) et subsistant en 1971 sur une épaisseur d'environ 20 cm.

Nous avons alors fait un rapprochement avec des structures similaires retrouvées dans les estuaires du Shannon et du Fergus (O'Sullivan, 1995). A Carrigdirty, dans l'estuaire du Shannon, les 35 pieux, plantés comme au Rosais, dans une tourbière avaient été datés de 1680-1520 av. J.-C. par le radiocarbone (l'Age du Bronze). Depuis, on a eu connaissance d'un autre site comportant deux ensembles de pieux, l'un de 38 éléments, l'autre de 35 éléments, retrouvé à Plomodiern (29) (Peuziat, 1987 ; Briard, 1998). En 1985, certains des pieux furent datés par le radiocarbone de 2110-1695 av. J.-C. (GIF 6605), mais plusieurs datations radiométriques ont, en 1988-1989, fourni des dates dans le premier quart du 1^{er} millénaire ap.J.-C. (ARC 157 ; GIF 8024 ; GIF 8023) ; même si ces ensembles rappellent ceux de l'anse du Rosais, il faut resituer l'installation de certains pieux dans l'Age du Bronze et celle d'autres dans la période gallo-romaine tardive ou au début de l'époque mérovingienne.

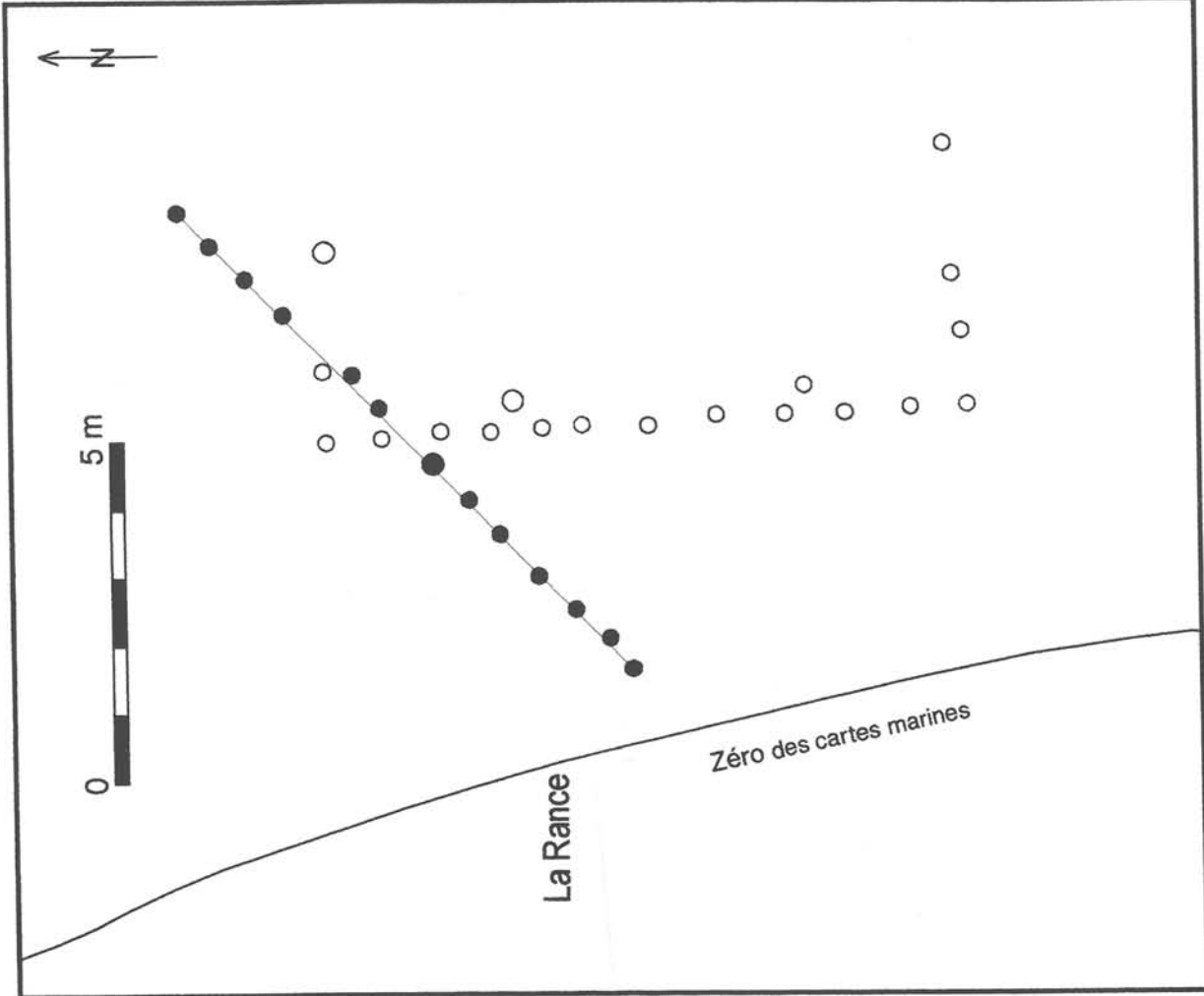
UNE DATATION RADIOCARBONE

Nous annonçons, pour les bois de l'anse du Rosais, une date plus ancienne vis-à-vis des autres ensembles similaires de Bretagne ou d'Irlande. Or, en 1971, nous avons collecté un des pieux des structures du Rosais, oublié depuis dans une remise. L'ayant récemment retrouvé, nous avons demandé une datation radiocarbone. Le résultat (Ly-8830)

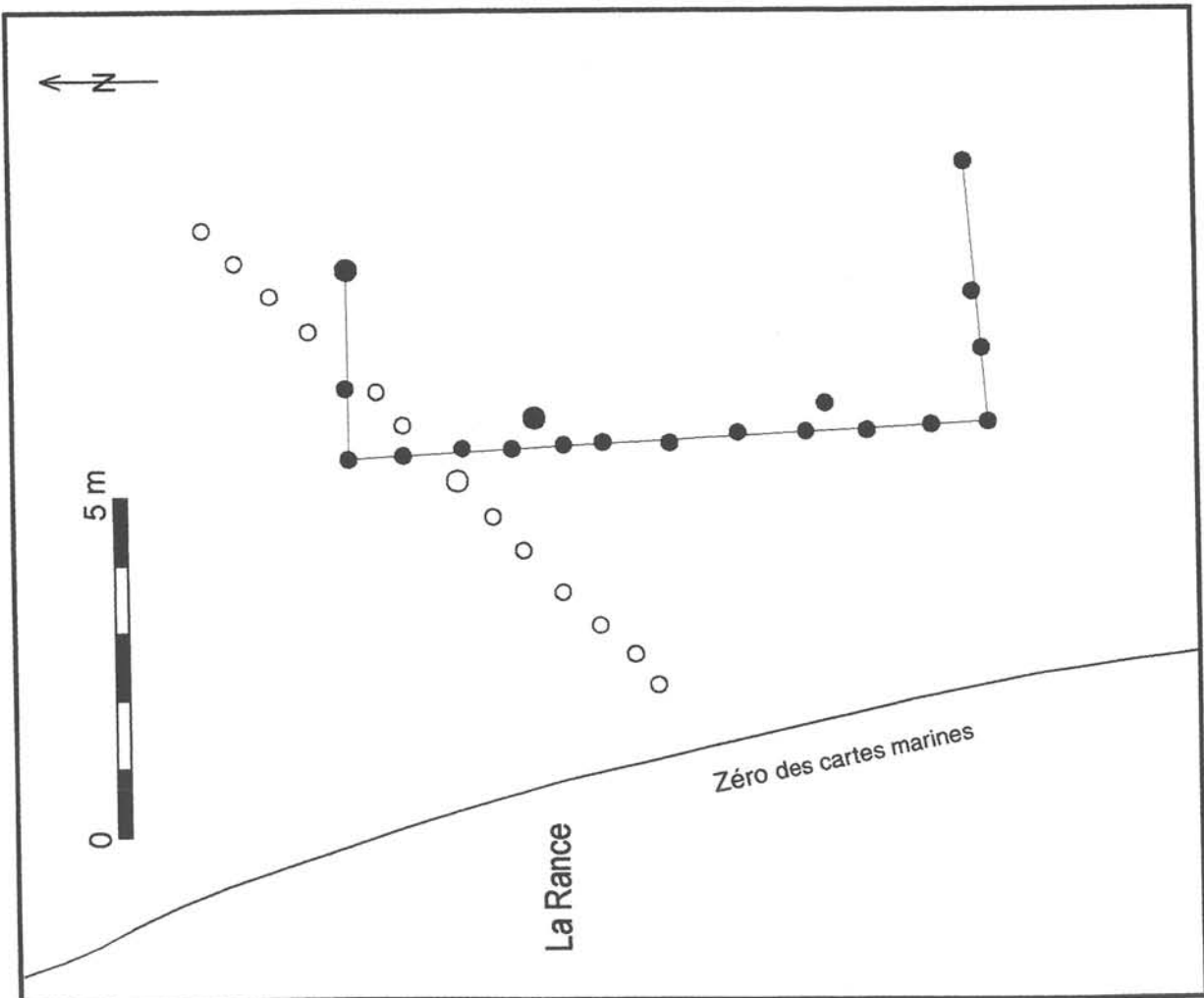
4470±50 BP

soit 3327 - 2929 av. J.-C. (après calibration par la dendrochronologie)

confirme l'attribution d'une partie, au moins, de ces structures au Néolithique et précise qu'il ne peut s'agir que du Néolithique récent. En 1971, le fragment de pieu avait été prélevé sans noter son appartenance à une des structures particulières (une des palissades des ensembles 1 et 2 ou l'habitat probable rectangulaire de l'ensemble...), si bien qu'en toute rigueur, on ne sait pas à quelle phase se rattache la datation radiocarbone. Les dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités sont 3289, 3248, 3096 et 3049 av. J.-C., ce qui correspond à une probabilité maximale autour de 3100 av. J.-C.

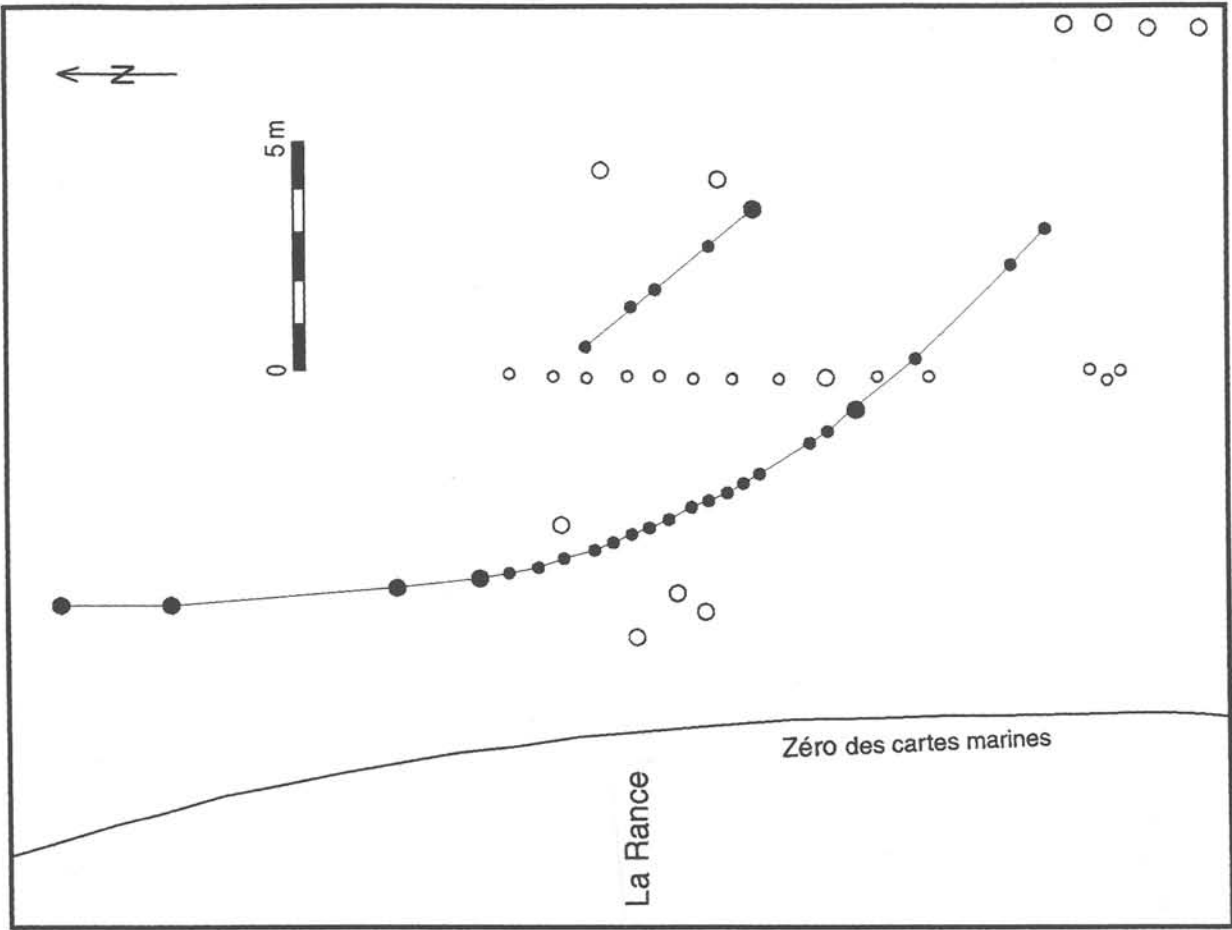


Ensemble "B"

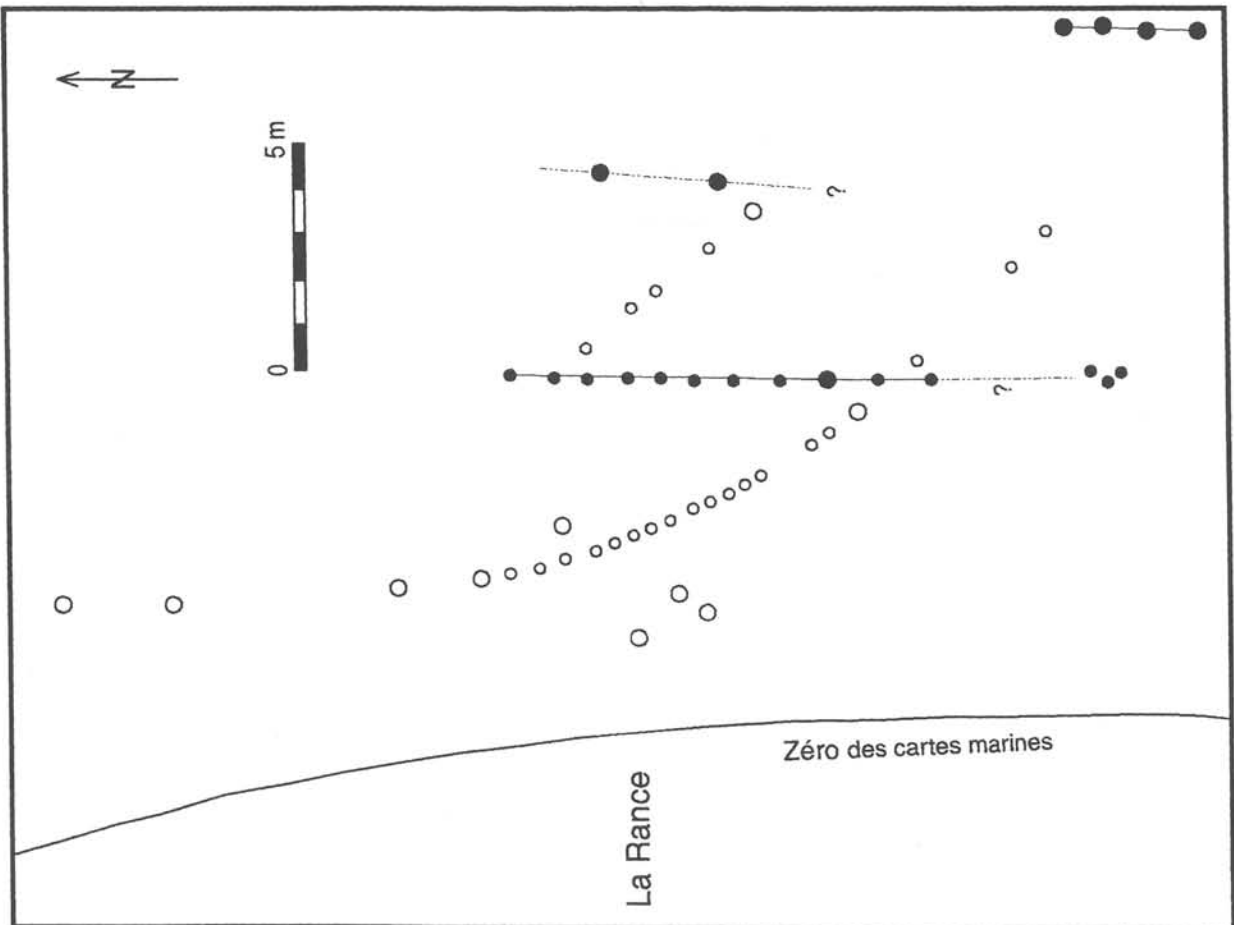


Ensemble "A"

Fig. 1 : Essai d'interprétation des structures de l'ensemble 1.



Ensemble "D"



Ensemble "C"

Fig. 2 : Essai d'interprétation des structures de l'ensemble 2.

ESSAI D'INTERPRETATION DES PLAN RELEVES

L'Ouest de la France et le Bassin parisien, nous permettent d'esquisser des hypothèses de lecture des vestiges de l'anse du Rosais. La majorité de ces sites est attribuable de la fin du Néolithique au début de l'âge du Bronze. Ces « maisons » rectangulaires allongées présentent des poteaux centraux et/ou des tierces destinés à supporter la couverture, tandis que leurs parois sont constituées de nombreux piquets, parfois doublés sur tout ou partie de la longueur (fig. 3), comme à Moulins-sur-Céphons dans l'Indre (Krausz et Constantin, 1995), à Challignac en Charente (Burnez *et al.*, 1995), à Airvault en Deux-Sèvres (Champême, 1998) ou à Pléchâtel en Ille-et-Vilaine (Tinevez, 1995). Sur ce dernier site en particulier, les multiples reconstructions de bâtiments ceinturés de palissade impliquent également de nombreux recouvrements de ces différents ensembles. Il se pourrait que nous retrouvions une situation similaire dans l'anse du Rosais. Nous proposons donc une division des ensembles 1 et 2 en quatre sous-ensembles de différents alignements ne semblant pas compatibles.

Bien visibles sur le plan de l'ensemble 1 (fig. 1), nous pouvons remarquer deux alignements orientés est-ouest de trois et quatre mètres de longueur disposés perpendiculairement à un troisième d'une dizaine de mètres. Aussi, peut-on noter deux piquets disposés en quinconce du côté oriental de l'alignement le plus long (*Ensemble "A"*). Sur ce même secteur, une seconde ligne de piquets, conservée sur une dizaine de mètres, coupe en oblique, selon une direction nord-est/sud-ouest, deux éléments de l'*ensemble "A"* (*Ensemble "B"*).

L'ensemble 2 (fig. 2) paraît plus difficile à saisir ; plusieurs lignes de piquets se recoupent sur une surface d'environ 300 m². D'orientation nord-sud, un alignement rectiligne se développe sur une dizaine de mètres de longueur. Deux piquets à environ 4 m à l'est du précédent sont disposés sur le même axe. Enfin, un autre petit alignement de quatre poteaux se distingue au sud-est de l'ensemble qui présente toujours la même orientation (*Ensemble "C"*). Nous distinguons par ailleurs un alignement curviligne conservé sur environ 25 m. Un dernier ensemble rectiligne d'orientation nord-ouest/sud-est est observable sur environ 6 m de longueur. La convergence d'orientation entre ces deux derniers suggérerait un rapprochement (*Ensemble "D"*).

L'*ensemble "A"* de notre site présenterait les caractéristiques d'une partie d'une construction sur poteaux d'un plan proche de la grande « maison » de Moulins-sur-Céphons, les piquets doubles en quinconce constituant les parois sont identiques notamment (fig. 3, n° 1). Dans ce cas, les deux alignements disposés perpendiculairement pourraient correspondre à des divisions de l'espace interne du bâtiment. Quant à l'*ensemble "C"*, une distance de 4 m entre les deux alignements et une même orientation rappelleraient le plan des structures de l'*ensemble "A"*. Le tracé curviligne de l'*ensemble "D"* semblerait correspondre à une longue palissade.

Du point de vue technologique, toutes les grandes constructions découvertes ont des dimensions gigantesques : les longueurs varient de 45 mètres (Airvault) à plus de 100 mètres (Pléchâtel) pour des largeurs à peu près constantes de 10 à 12 mètres. Les poteaux ont des diamètres de 0,50 à 1,50 m et sont plantés dans des fosses d'une profondeur de 0,50 à près de 2 m. Du fait de l'érosion marine, le site de l'anse du Rosais ne nous a livré que des extrémités de piquets conservées sur 0,25 mètre en moyenne ; mais leurs dimensions - de 0,04 à 0,12 m - correspondent au diamètre hors pointe. Cette modeste envergure des éléments d'architecture semble expliquée par la nature du sol sur lequel ils sont implantés : tandis que les grandes « maisons » sont édifiées sur la roche mère, le site de l'anse du Rosais est construit sur un sol tourbeux, beaucoup moins stable et donc moins résistant aux fortes poussées.

Le contexte de tourbière ou de marécage des constructions de l'anse du Rosais nous rappelle des sites d'habitations situées en bord de lac dans l'Est de la France et en Suisse. Nous pensons notamment aux villages de Clairvaux, de Chalain et de Neuchâtel (Boisaubert *et al.*, 1974 ; Passard, 1980). Les maisons et leurs dépendances sont constituées de pieux taillés en pointe plantés dans les dépôts sédimentaires plus ou moins immergés. Ces pieux ont un diamètre moyen de 0,10 à 0,12 m et sont enfoncés sur plus de 2 m de profondeur pour des raisons de solidité : le piquet est d'autant plus stable s'il est profondément enfoui. Sur notre site, ils ont les mêmes diamètres et leurs extrémités pointues sont plantées dans la tourbe. Même si l'on peut objecter une telle comparaison, certaines similitudes sont remarquables et semblent correspondre à une adaptation des techniques de construction à un contexte bien particulier.

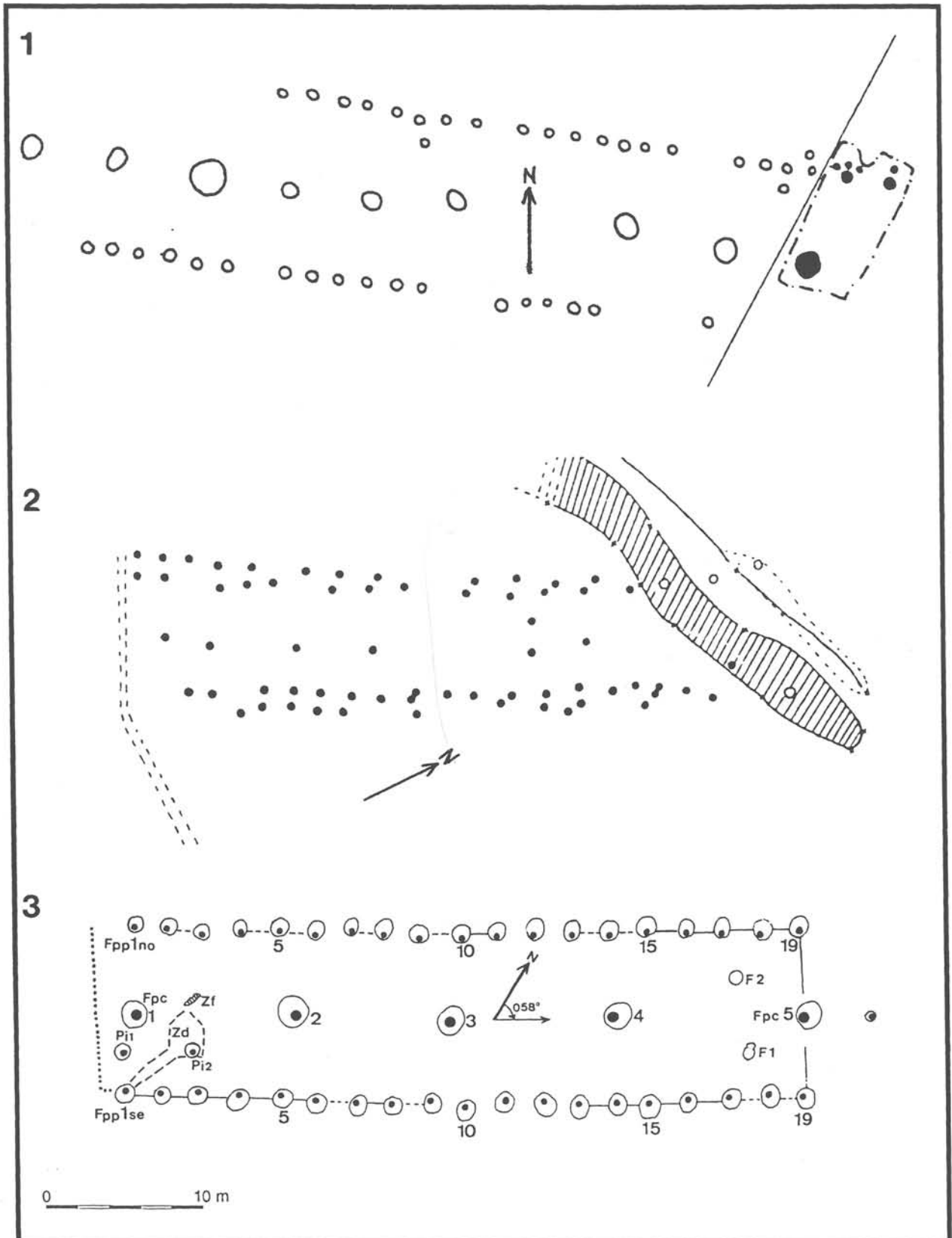


Fig. 3 : Exemples de bâtiments sur poteau de la fin du Néolithique. 1 : Les Vaux à Moulines-sur-Céphons (d'après Krausz et Constantin 1995) ; 2 : Le Camp à Challignac (d'après Burnez *et al.* 1995) ; 3 : Le fief Baudouin à Airvault (d'après Champême 1998).

Au terme de cette analyse, on peut émettre plusieurs remarques. La relative proximité des vestiges des ensembles 1 et 2 (une dizaine de mètres seulement) plaiderait en la faveur d'un même site, que les hommes du Néolithique ont choisi d'implanter sur les bords d'une lagune. Au cours de son occupation, ce site a probablement subi au moins une phase de remaniement marquée notamment par un changement d'orientation entre un axe nord-sud et un axe nord-est/sud-ouest (l'alignement de l'ensemble "B" le prouverait). L'état d'érosion du sol ne nous permet en aucun cas d'établir de chronologie relative entre les structures. Enfin, l'analyse radiocarbone ne nous sert à dater de la fin du Néolithique qu'une seule des phases d'occupation du site.

QUELQUES CONCLUSIONS

Nos premiers raisonnements aboutissant à des conclusions chronologiques (5000 à 3000 av. J.-C.) basées sur la variation du niveau marin sont à affiner. Avec la récente datation, on peut revoir les arguments d'ordre géomorphologique. A une date comprise entre 3327 et 2929 av. J.-C., là où existaient les structures en bois, il y avait presque certainement une lagune arrière-dunaire protégée par un cordon constitué d'alluvions de la Rance. D'une part, les analyses palynologiques de la tourbière sous-jacente aux ensembles de pieux en donnent la preuve pour une période comprise entre 6180 et 5360 av. J.-C. ; d'autre part, les fouilles opérées dans l'anse de Solidor, jouxtant celle du Rosais, ont permis de montrer qu'une telle lagune existait du Ier siècle av. J.-C. au milieu du IIIème siècle ap. J.-C. On est donc en droit de penser qu'au Néolithique récent, on avait le même état géomorphologique. De plus, si besoin était, l'hypothèse d'une implantation hors d'eau du site à structures de pieux sur une grève marine ne peut être retenue puisqu'il faudrait admettre une montée du niveau des plus hautes mers de l'ordre de 12 mètres depuis cette époque, ce qui est impossible d'après les données disponibles (Morzadec-Kerfour, 1974, 185 ; Shennan, 1989 ; Giot, 1990, 10). Pour évaluer le niveau de la lagune arrière-dunaire au Néolithique récent, on peut partir des données suivantes. Tout d'abord, le niveau du terrain en 1971, là où étaient implantés les pieux, était en moyenne à 1 m au dessus du zéro actuel des cartes marines ; mais le sol ancien correspondant aux structures décrites a probablement subi une érosion qu'il est difficile de connaître mais qui peut correspondre à un abaissement du sol initial pouvant atteindre 1 m. On peut formuler cette incertitude en annonçant que le sol au Néolithique récent se situait à $1,5 \pm 0,5$ m au dessus du zéro actuel des cartes marines. Par ailleurs on doit admettre que ces structures étaient alors hors d'eau, à au moins 1 m au dessus du niveau de la lagune. En conclusion, la lagune arrière-dunaire devait avoir un niveau inférieur à $0,5 \pm 0,5$ m au dessus du zéro actuel des cartes marines.

Deux hypothèses peuvent ensuite être envisagées. Si la lagune avait un caractère continental, sa variation de niveau ne peut en rien contribuer à celle du niveau marin ; mais en remarquant que son niveau se situait à $5 \pm 0,5$ m au dessus du zéro actuel des cartes marines au IIIème siècle ap. J.-C. (Langouët, 1978), on en déduit une montée minimale de son niveau d'au moins $4,5 \pm 1$ m entre le Néolithique récent et l'époque gallo-romaine. Si la lagune avait un caractère marin, pour des raisons de porosité du cordon alluvionnaire, le niveau de cette lagune était proche de celui du niveau moyen des mers ; dans cette dernière hypothèse, on aboutit à une montée minimale du niveau moyen des mers d'au moins $4,5 \pm 1$ m. Si le marnage était resté le même durant trois ou quatre millénaires, ce qui est peut probable, on en déduirait que le niveau des plus hautes mers a pu varier de la même valeur. Ainsi ces données, topographiques et chronologiques, avec des études complémentaires, pourraient s'avérer à même de contribuer à l'étude de la variation régionale du niveau marin depuis le Néolithique.

* UMR 6566 "Civilisations atlantiques et Archéosciences", Université de Rennes I.

** Maître de Conférences, Université de Rennes I.

BIBLIOGRAPHIE

BOISAUBERT J.L. *et al.*, 1974 - Les villages néolithiques de Clairvaux (Jura, France) et Auvernier (Neuchâtel, Suisse), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 71, 335-382.

BRIARD J., 1998 - Les habitats côtiers de l'Age du Bronze en Armorique, *Actes du 120^e Congrès CTHS, Aix-en-Provence, 23-26 oct. 1995*, 247-258.

- BURNEZ C. et al., 1995** - L'enceinte arténacienne du « Camp » à Challignac (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92-4, 463-478.
- CHAMPEME L.-M., 1998** - Le bâtiment sur poteaux du Fief Baudouin, commune d'Airvault (Deux-Sèvres). Actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994. In: *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Chauvigny, 297-306.
- GIOT P.R., 1990** - Le niveau de la mer : changeant, fluctuant, mouvant, ..., *Bulletin de l'AMARAI*, 3, 5-16.
- KRAUSZ S. et CONSTANTIN C., 1995** - Un site d'habitat de la culture d'Artenac à Moulins-sur-Céphons (Indre). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92-3, 346-352.
- LANGOUET L. et MEURY J.L., 1995** - Des structures néolithiques en bois dans l'anse du Rosais à Saint-Malo (35), *Bulletin de l'AMARAI*, 8, 27-32.
- LANGOUET L., 1978** - Le site portuaire de Reginca dans la rade de Solidor à l'époque gallo-romaine, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, A, 21-28.
- MORZADEC-KERFOURN M.T., 1974** - Variation de la ligne de rivage armoricaine, *Mémoire de la Société de Géologie minérale de Bretagne*, 18, 208 p.
- O'SULLIVAN, 1995** - Marshlanders, *Archaeology Ireland*, 9-1-31, 8-11.
- PASSARD F., 1980** - L'habitat au Néolithique et début de l'âge du Bronze en Franche-Comté. *Gallia Préhistoire*, 23-1, 37-114.
- PETREQUIN P. (ed.), 1986** - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura), I, Problématique générale, L'exemple de la Station III*. Paris, Maison des sciences de l'homme, 404 p.
- PEUZIAT J., 1987** - L'Age du Bronze sur le littoral de Plomodiern (29), *Journée Pré- et Protohistorique de Bretagne*, 34.
- SHENNAN L. (Ed.), 1989** - Late Quaternary, sea-level changes and coastal movements in the British Isles, *Journal of Quaternary Science*, 4-1, 1-90.
- TINEVEZ J.-Y., 1995** - La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un vaste ensemble du Néolithique final. Résultats préliminaires, Actes du XX^e colloque interrégional sur le Néolithique, Evreux, 1993. *Revue Archéologique de l'Ouest*, suppl. n° 7, 293-317.